

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Un prêtre Maronite au Collège de Sainte-Anne.—Ne vendez pas vos terres.—Notes commerciales.

Causerie agricole : Façons des terres à blé.—Façons des terres à menus grains.

Sujets divers : Des bruyères, genêts, fougères, juncs et autres plantes marines et fluviales, considérés comme engrais.—Du sel et des cendres pour les chevaux.—Alimentation pendant l'hiver :—Manière de soigner.—Pour faire tenir les vaches au lait d'un veau à l'autre.—Donnons des oignons aux volailles.—Sol pour les arbres fruitiers.

Choses et autres : La Ferme expérimentale d'Ottawa.—Remède pour l'Asthme.—Pour la faiblesse d'estomac.

Recettes : Moyen pour guérir une brûlure.—Remède contre le rhume de cerveau.

A nos abonnés.—Nous offrons une grande chance à nos abonnés, et cette chance est pour nos abonnés retardataires : c'est celle de pouvoir se procurer à bon marché des livres dont l'utilité est très grande pour tout cultivateur.

A ceux qui ont eu la négligence de laisser écouler plus de cinq années sans payer leur abonnement, et qui le feront d'ici au 25 Novembre, nous enverrons gratuitement le "Parfait Marchal"; nous donnerons un autre livre sur les "Soins à donner au cheval", à ceux qui, nous devant plus de deux années, s'en acquitteront dans ce même intervalle de temps et enfin un petit livre traitant de l'élevage du mouton, sera accordé à tous ceux qui paieront un an d'avance leur abonnement à la Gazette.

Nous espérons que tous profiteront de cette heureuse occasion, et pour remplir leur devoir et pour avoir en leur possession des livres où ils pourront recourir avec profit.

REVUE DE LA SEMAINE

Un prêtre Maronite au Collège de Sainte-Anne.—Lundi, 14 Octobre, le Collège a eu la visite d'un prêtre Maronite, envoyé par la propagande et son évêque du Liban pour confesser les pauvres Arabes dispersés dans toute l'Amérique. Ces derniers, au nombre de 40,000, sont très heureux de pouvoir enfin recevoir les douceurs du Sacrement

de pénitence et manger le pain de vie, aucun autre prêtre parlant leur langue ne pouvant communiquer avec eux pour leur procurer ce grand secours. Depuis les quelques mois qu'il est arrivé, il en a déjà confessé plus de 11,000.

Mardi matin, sur l'invitation de M. le Directeur du Collège, il a dit la messe de communauté. L'interprète qui l'accompagne la servait : Ses cérémonies sont très variées; il y a un encensement pendant presque toute la messe qui dure trois quarts d'heure; le prêtre et le servant chantent alternativement; sa prière est une espèce de mélodie ou de récitatif condensé, dans la langue Syriacque Chaldéenne, langue parlée par Notre Seigneur lui-même. Mais au fond se trouve toujours la grande, l'indivisible unité catholique : même matière du sacrifice, mêmes paroles sacramentelles.

Ne vendez pas vos terres.—Sous ce titre nous lisons ce qui suit dans l'*Evangeline* :

Lors de sa dernière visite en cette partie du pays, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque O'Brien, de Halifax, a donné à nos compatriotes de Corberrie un conseil plein de sagesse et d'opportunité. Ne vendez pas vos terres, a dit Sa Grandeur, les bonnes terres que les Acadiens ne les sacrifient pas aux exploitants de limites à bois. En effet ce conseil est opportun. Un grand nombre d'Acadiens qui sont aujourd'hui absents ont sacrifié à des compatriotes hétérogènes les belles terres qu'ils possédaient en arrière de la rivière Météghan, et on nous apprend que quelques-uns de nos amis les Français de Corberrie, en arrière de la paroisse de St-Bernard, commencent à suivre leur exemple aujourd'hui.

Il y a quelques années passées des marchands de bois vinrent s'établir dans la plus fertile des paroisses de Clare, les Concessions de la rivière Météghan. Tentés par quelques piastres, nos Français ont vendu ou plutôt

sacrifié leurs meilleures terres boisées, frustrant par là l'avenir de leurs enfants qui sont aujourd'hui obligés de gagner leur vie à l'étranger. Lorsqu'un habitant possède une terre à bois, il peut facilement en temps de nécessité, couper du bois de service, de chauffage, etc., et aller ensuite au marché s'acheter de la farine, etc.

Cela devrait être un exemple à nos compatriotes, car ce serait un grand malheur pour la paroisse de Corberrie et les autres où l'émigration est de mode, si ces ventes continuaient pour la peine. Ce sacrifice des terres a toujours des effets funestes à plusieurs points de vue. Les races quelque fois se multiplient à cause du bon marché des circonstances, et comme on sait la fusion n'est pas toujours dans l'ordre des choses possibles; et cela pour une foule de raisons. Les Acadiens qui ont de belles propriétés comme par exemple nos voisins, de Corberrie, feraient infiniment mieux de garder leurs terres et de se livrer tout de bon et sérieusement à la culture du sol.

Quelques-uns disent que la culture du sol ne paye pas, qu'ils ont fait des expériences, que le sol n'est pas bon, et ainsi convaincu, d'une conviction erronée, ils vendent leurs propriétés et prennent le chemin des Etats-Unis. Tout ceci est malheureux et une réaction est nécessaire. Les pêcheurs de la Gaspésie qui avaient en horreur la culture des champs et qui furent forcés de s'y livrer par la force des circonstances commencent aujourd'hui à comprendre qu'ils avaient tort de délaisser la terre, et ils vivent dans un confort plus grand que lorsqu'ils comptaient exclusivement sur la pêche pour vivre.

Les terres de cette partie de la Nouvelle-Ecosse sont aussi bonnes que celles des autres provinces, et des hommes qui s'y connaissent bien le disent contre l'opinion d'un trop grand nombre. Que nos amis prennent un peu de courage; qu'ils se livrent plus résolument à la culture du sol, et ils verront avant longtemps que nous ne leur prêchons pas des théories impossibles dans la pratique.

Ce que l'on voit ici s'est vu ailleurs, et nul doute, nous en sommes persuadés, ce que l'on voit maintenant ailleurs n'est pas impossible ici. Qui aurait cru, par exemple, il y a vingt ans passés, que la vallée du Matapédia, à l'extrémité occidentale de la péninsule gaspésienne, serait aujourd'hui une colonie prospère, que les habitants émigrés pour la plupart de l'Île du Prince Edouard, Rustico et autres places de l'Île y seraient aujourd'hui de belles et abondantes récoltes de blé, d'avoine et de foin? En ce temps-là, il y a vingt ans passés, on disait comme on dit aujourd'hui: "la terre n'est pas bonne, tout périt par le froid." Des étrangers ont pris possession du sol, et chose singulière tout pousse et on ne craint pas tant les gelées.

Que ceux qui ont des limites à bois les gardent pour eux. Un jour viendra qui n'est peut-être pas loin où le bois de ces terres se vendra à des prix lucratifs sur les différents marchés. Qu'on garde ces terres, et ce sera le meilleur moyen d'encourager l'industrie. Si on les sacrifie dès maintenant elles seront vite dépouillées, et perdront ainsi considérablement de leur valeur. Le bois dont on fait de si grandes exportations tous les ans se sacrifie

dans les Comtés de l'Ouest, et cela devra être un avertissement pour ceux qui possèdent aujourd'hui des limites de quelque valeur.

Les jeunes gens—de ceux qui croient aussi que la terre ne pousse que des ronces et des épines ici—abandonnent leurs parents et poussent vers les Etats-Unis. Pourquoi cela? Pour faire fortune plus vite! Mais c'est une étrange et inconcevable aberration. Quelques-uns font fortune, et vous ne démentirez pas les républicains sur ce point, mais combien sont revenus pauvres et plus pauvres que lorsqu'ils sont partis.

La paroisse de Corberrie offre des avantages réellement exceptionnels pour la classe agricole: bonne terre, beau climat, saison relativement longue. Les jeunes gens, les Français surtout, feraient bien de s'établir dans cette belle et fertile partie de notre territoire, et Dieu aidant, ils y réussiraient en stimulant un peu leur énergie. Une chose manque à Corberrie; et qu'est-ce donc? un cercle agricole ou autrement une société agricole de discussion. On ne lit pas assez les journaux agricoles et on se fie trop sur le vieux système de culture.

Allons! amis et compatriotes, un peu de courage. Aidez-vous les uns les autres par l'exemple, et l'avenir dira si nous vous parlons aujourd'hui le langage du dévouement et de l'amitié.

NOTES COMMERCIALES.

(Du *Moniteur du Commerce*)

On constate que Ottawa est maintenant, comparative-ment, l'une des villes où le tabac canadien est plus en vogue.

A Ottawa, ces jours-ci, les patates se sont vendues 75c le minot et le beurre, 25c la livre. Un commerçant vient d'expédier 5,000 sacs de patates dans l'Est.

C'est la plus petite ville de Ballyclare, en Irlande, qui fournit le papier aux journaux de la Grande-Bretagne. La main d'œuvre y coûte presque rien.

Les marchands de bois d'Ottawa s'accordent à dire que la quantité de bois scié, cette saison, sera plus considérable que celle des années dernières. C'est dû à l'eau haute.

Il paraît que les manufacturiers anglais s'aperçoivent que les Américains leur enlèvent petit à petit les marchés canadiens et ils doivent bientôt tenir une convention pour aviser aux moyens de protéger leurs intérêts.

On annonce qu'une compagnie de New-York a acheté la mine d'amiante Bull, à Elvezir, à quelque distance de Madoc, Ont. Le prix d'achat, \$10,000 a été payé à la succursale de la Banque de Montréal, à Belleville, il y a quelques jours.

Les Japonais deviennent de plus en plus friands de la viande. En 1885, l'abattage du bétail dans tout le Japon

comprenait 30,000 bêtes à cornes. En 1886, ce nombre s'évaluait à 116,000; en 1887, il était de 130,000 et l'année dernière on a abattu 200,000 bœufs.

On estime à plus d'un demi-million de milles la longueur totale des lignes télégraphiques du monde, les quatre-cinquièmes étant dans l'Europe et dans l'Amérique. Cette estimation comprend 950 câbles sous-marins ayant une longueur de 89,050 milles.

La compagnie du chemin de fer des Basses Laurentides a construit, durant l'été, vingt-neuf milles de sa voie ferrée, il en reste huit milles à compléter pour relier ce chemin de fer à celui du lac St-Jean, à la rivière à Pierre.

Les autorités douanières du Canada sont à préparer une statistique démontrant la somme du trafic américain passant par le Canada d'un Etat à un autre, ainsi que le montant des importations de l'Angleterre par le Canada passant par les ports Américains.

Les hommes partent en grand nombre d'Ottawa, de Montréal, de Québec et d'autres endroits pour les chantiers. Les patrons font leurs préparatifs pour la coupe du bois et on s'attend à beaucoup d'activité dans les chantiers, cet hiver.

Un fait que peu de personnes peut-être connaissent, c'est que le prix du bœuf et du lard dépend en grande partie des prix du blé d'Inde. Il peut arriver qu'une demande extraordinaire fasse hausser les prix du bœuf et du lard sans que ceux du blé d'Inde augmentent, mais en dehors de ces fluctuations accidentelles, les prix de ces deux viandes dépendent de ceux du blé d'Inde.

Les exportations totales de bœuf et de lard, des Etats-Unis, durant le mois d'août dernier, ont été de \$9,937,674 pour le même mois l'année dernière contre \$2,675,911.

Pour les quatre mois écoulés le 31 août 1889, les exportations ont été \$23,339,797 contre \$64,970,000 pour les quatre mois correspondants de 1889. Durant le mois d'août cette année, les exportations de produits laitiers ont été de \$2,109,378, contre \$1,630,635 en 1888. Pour les quatre mois écoulés le 31 août, 1889, elles ont été de \$6,919,417, contre \$5,537,821 l'année dernière.

CAUSERIE AGRICOLE

FAÇONS DES TERRES À BLÉ.

On donne ordinairement trois ou quatre façons, c'est-à-dire trois ou quatre labours aux terres avant que de les ensemençer en blé de quelque espèce qu'il soit. Ces labours s'y font pendant l'année que la terre a pour se reposer.

1o. On donne le premier labour après la moisson, ou quelque temps après, dans les terres sableuses et légères; elles ont besoin que les pluies de l'hiver pénètrent, pour les

humecter à fond. C'est pour ces terres une espèce d'engrais nécessaire. Les terres fortes humides et froides, au contraire ne doivent pas être ouvertes ou labourées avant l'hiver, car les pluies et frimats les refroidiraient encore, et les rendraient trop gâcheuses, mais au printemps, et l'on y emploie pour amendement des litières ou du grand fumier, pour les soulager, c'est-à-dire pour qu'elles se serrent et se battent moins par la pluie.

2o. En quelques pays, le premier labour ne se fait pas bien profond, parce qu'il n'est que pour ouvrir la terre, afin qu'elle s'ameublisse mieux dans la suite, et que les bestiaux qui la remuent la première fois, y aient moins de fatigue: il n'y a pas de risque dans les terres légères, à le faire profond à l'automne, pour les raisons qu'on vient de dire, mais quatre doigts de profondeur suffisent; il faut avoir soin que les raies soient le plus près l'une de l'autre et le plus en droite ligne qu'il sera possible, pour que la terre soit maillée mieux et plus également, pour qu'elle soit pénétrée, plus mûre et plus exposée aux influences de l'air, surtout quand on ne lui donne que trois façons.

3o. Quelquefois on y laisse le chaume de la précédente déponille, soit de blé ou de menus grains, et on le mêle avec la terre par le labour, pour l'engraisser, ou bien on met le feu à ces chaumes et on laboure par-dessus la cendre; elle dessèche la grande humidité de la terre, fait périr les herbes, les racines et les insectes, consume ce qu'il y a de mauvais, y donne de nouvelles substances et de nouveaux sels, et prépare bien les voies de la végétation, surtout dans les terres argileuses et fortes.

Parmi ceux qui trouvent plus d'avantage à laisser les chaumes pour engraisser la terre, au lieu de l'employer à faire des litières, comme cela se pratique en quelques endroits, il y en a beaucoup qui le font écorcher par un premier et léger labour aussitôt que la moisson est faite; et quand les pluies sont venues pourrir et incorporer le chaume, ils y retournent, sur la fin de l'automne, donner le premier des trois véritables labours, ce qui fait un double bien à la terre; elle en est même plus aisée à travailler, à cause du premier labourage et des pluies qui l'ont attendrie.

Mais un profond et plein labour pour enterrer le chaume vaut mieux, soit qu'on l'ait laissé long ou court, et ce profond labour, qui ensevelit tout le chaume, s'appelle *labouer en plantes*, soit qu'il ait été précédé d'un demi labour ou non.

4o. Il y a des cultivateurs qui fument leurs terres avant le premier labour; mais il vaut encore mieux ne les fumer qu'au second labour, parce qu'autrement le fumier serait presque tout consommé avant la semaille et ne servirait plus à rien.

5o. Nous supposons qu'avant le premier labour, on aura soin d'épierrer la terre, s'il est nécessaire, ce qu'on fait faire au meilleur marché possible. S'il y a de grosses pierres qui nuisent à la charrue, il faut auparavant les faire enlever ou enfoncer dans la terre.

6o. Après le labour, il est essentiel d'émotter la terre, c'est-à-dire d'en casser les mottes pour la rendre plus unie, plus maniable et plus meuble, afin que les autres

labours se fassent aisément, qu'elle en reçoive mieux et plus également les amendements et les bénéfices de la pluie, du soleil et de la rosée, et qu'elle soit mieux préparée et plus fructifiante. Cet émottage se fait avec le casse-motte ou un rouleau; ordinairement on ne fait même que herser les terres à blé avec une puissante herse, garnie de fortes dents de fer, qu'on charge de quelques grosses pierres, pour lui donner plus de poids, et qu'on a l'intention de soulever de temps en temps pour la débarrasser de tout ce qu'elle entraîne et qui finirait par l'empêcher de piquer. Mais il n'y a guère que les terres fortes qu'il faille émottes, parce que les autres terres ne font guère de mottes; souvent même on n'émotte qu'au dernier labour avant la semaille.

76. On ne parle pas ici du soin qu'on doit prendre avant le premier labour, de bien écarter les terres, c'est à-dire d'en bien ôter les souches et racines d'arbres, couper les épines, buissons et grandes herbes, parce que ces mauvaises productions ne se trouvent point dans les terres à l'usage du labour, mais seulement dans les terres qu'on labore pour la première fois; avant d'y mettre la charrue il faut les préparer pour le labour.

Le second labour s'appelle *binage*. Si les terres à blé ont leur première façon à l'automne, on les bine quand la terre commence à s'ouvrir et à se renouveler, c'est-à-dire aussitôt après l'hiver, et lorsque les eaux sont écoulées. Quand elles n'ont eu leur première façon qu'après l'hiver, on leur donne la deuxième environ un mois après.

On avance ou on recule le deuxième labour, suivant le temps qu'il fait, et suivant l'abondance et la force des herbes qui naissent sur le guéret; car il faut les détruire le plus et le plus tôt possible qu'on peut, parce qu'elles prennent la meilleure substance de la terre, émousent les sels, et qu'on ne pourrait plus s'en défaire, si on les laissait croître.

Il faut que le deuxième labour soit profond; c'est souvent celui auquel on fume les terres. Il est bon aussi d'avoir soin de les épierrer et émottes ou herser à chaque façon qu'on y donne.

Le troisième labour s'appelle le *rebinage*, et en quelques endroits *tierçage*; il faut fumer les terres avant de le donner, si on ne le fait plus tôt. Ce labour doit être profond, quand on en fait que trois: on le donne lorsque l'herbe commence à abonder sur le guéret, et qu'on est prêt à l'emblaver, ou tout au plus huit ou quinze jours avant; car il est nécessaire qu'il y ait un labour immédiatement avant la semaille. Cependant il faut détruire les herbes le plus qu'on peut.

C'est pourquoi il y a bien des terres qui demandent plus de trois labours; telles sont ordinairement les terres fortes qui poussent beaucoup d'herbes pendant leur année de repos. On leur donne assez souvent quatre ou cinq labours, à mesure que les herbes y viennent et qu'on a le temps, ce qui ne fait que les engraisser et les bonifier. Dans plusieurs endroits où l'on donne un quatrième labour, qui est celui qui précède la semaille, on le fait léger et quelquefois en travers de la terre; cette façon s'appelle *traverser*; mais elle ne convient pas à toutes sortes de terres, principalement à celles qui sont glaiseuses dans les fonds,

ou sujettes aux eaux, parce que les raies de traverse en empêchent l'écoulement, et par là elles retardent de beaucoup la semence, et nuisent à la végétation. Quand on donne plus de trois labours à la terre, il est assez ordinaire de n'en faire que deux ou tout au plus trois pleins, savoir, deux à l'automne, et le troisième avant la semaille: les autres, et entr'autres le premier qui n'est que pour retourner la terre, ne sont que des écorchies, ou tout au plus des demi-labours, qui se font avec le simple soc de la charrue, sans contre et sans oreilles.

Les terres légères et sablonneuses demandent peu de labours, et trois suffisent parce que, comme elles ont peu de substances et d'humidité, les fréquents labours ne feraient que les altérer.

Labourer à blé, c'est donner le dernier labour, qui se fait immédiatement avant la semaille des blés.

FAÇONS DES TERRES À MENUS GRAINS.

Après le détail des façons des terres à blé, il reste peu de choses à dire des terres destinées à porter les menus grains; car comme ce sont des productions plus légères, on leur donne en quelques endroits qu'un labour, au printemps, avant le temps ordinaire de les semer. Communément on leur donne deux labours, le premier à l'automne, et le second avant de semer.

Ceux qui veulent amender davantage, laissent les chaumes de blé qu'elles ont rapporté l'année précédente, et leur donnent les deux labours; le premier après que la moisson est achevée, lorsqu'on est un peu débarrassé du gros ouvrage; ils brûlent le chaume et en mêlent les cendres avec la terre pour le labour; ou bien ils font tout d'un coup ce mélange en labourant en plante et la terre et le chaume, qui y sont encore en pied; on donne au même champ le deuxième labour au printemps, vers le temps de l'ensemencer.

Ce double labour ameublir et fertilise beaucoup la terre; au lieu que ceux qui ne leur donnent qu'un simple labour en l'ensemencant ne dépouillent presque rien et laissent dépérir le fond par leur négligence.

On observera qu'en semant sur un nouveau labour les grains lèvent, plus promptement, et donnent une récolte plus abondante.

Des bruyères, genêts, fougères, juncs et autres plantes marines et fluviatiles, considérés comme engrais.

Les bruyères, les genêts, les juncs, les fougères et toutes les plantes que l'on trouve en grande masse dans les bois, les landes ou les marais, sont une ressource précieuse pour l'agriculture, et particulièrement dans les localités peu favorisées. Ces plantes composent un engrais utile, soit qu'on les emploie pour servir de litières aux bestiaux, et qu'on les laisse s'attendrir sous leurs pieds et s'imprégner de fiente et d'urine, soit qu'on les utilise seules après leur avoir fait subir les préparations qui peuvent les disposer à être facilement enfoncées par la charrue et à se décomposer dans le sol.

Les bruyères, les genêts, les joncs, les fougères, etc., sont principalement formées, comme toutes les matières végétales de carbone et des deux éléments gazeux : l'oxygène et l'hydrogène, qui, se combinant dans des proportions différentes, lorsque ces plantes se décomposent, donnent naissance à des produits gazeux ou liquides susceptibles d'être absorbés par les végétaux. Ces plantes introduites dans le sol, dans des circonstances propres à déterminer leur fermentation, sont donc susceptibles d'alimenter la végétation par les produits que leur substance sert à former. Le seul point important qu'il faille observer pour les rendre utiles, c'est d'attendrir leur tissu ligneux avant leur emploi, et de faire en sorte, qu'appliquées aux différents sols, elles ne se comportent pas à leur égard comme des corps durs et tout-à-fait inertes.

Les joncs et les plantes des marais sont ordinairement d'un tissu assez spongieux et assez mou pour se diviser aisément, absorber facilement l'humidité et subir une décomposition assez prompte. Ces plantes, mêlées à la vase des marais ou des étangs d'où on les retire, peuvent être utilisées immédiatement dans les sols légers. Seules, elles y produisent encore quelques effets, et l'on peut les y enfouir sans préparation, parce que molles et spongieuses comme elles sont, elles se divisent et se décomposent toujours assez aisément; mais alors il vaut mieux les enfouir en automne qu'au printemps parce qu'elles servent à entretenir une douce chaleur dans le sol pendant tout l'hiver. A l'état sec, elles conviennent à tous les sols, et surtout aux sols argileux.

Les bruyères, les genêts, les fougères, et les autres plantes d'un tissu ligneux, demandent à être divisées, attendries et imprégnées d'humidité longtemps avant leur emploi. Un des meilleurs moyens est certainement de les utiliser d'abord comme litière sous les bestiaux. Dans cette circonstance, leur tissu fibreux et coriace acquiert, par leur piétinement et l'impression de la fiente et de la chaleur animale, des propriétés qui en font un engrais précieux et presque analogue aux fumiers des chevaux et des vaches, surtout si on a soin d'arroser ces substances au moment de les transplanter dans les champs, avec les produits liquides qui s'échappent des masses de fumier, et que l'on doit avoir la précaution de recueillir. Cet arrosage ajoute beaucoup à leur énergie.

Il est toujours mieux de les employer mêlés à d'autres engrais qu'isolés; dans cette circonstance, ils augmentent à la fois les effets de ces engrais et en prolongent la durée.

Plusieurs agronomes prescrivent de mêler de la chaux avec le tas de bruyères et de fumier qu'on fait fermenter. Cette addition accélère la désorganisation des fibres ligneuses, mais je pense qu'il est toujours peu avantageux d'y recourir, à moins qu'il ne s'agisse d'employer l'engrais sur des sols compactes, et qu'on ne mêle la chaux qu'avec la bruyère.

Quant aux plantes marines qui abondent sur certains rivages du fleuve, et que l'on nomme *varechs*, elles sont toujours d'un effet avantageux, et partout où on peut s'en procurer on ne manque pas de les utiliser comme engrais. Leur texture lâche et de peu de tenacité permet de les employer aussitôt après qu'elles ont été re-

cueillies, et l'on peut les transporter, sur le sol et les enfouir immédiatement à la charrue. La végétation de toutes les plantes et en particulier de celles qui composent les prairies artificielles, est excitée par cette espèce d'engrais, et l'on ne doit pas en être étonné parce qu'il abonde en sels stimulants qui, isolément produiraient déjà de bons effets. Cette abondance de sels stimulants et très-solubles qui se trouvent dans les plantes marines est causée que la fermentation leur serait encore plus préjudiciable qu'aux autres, parce qu'à mesure que leur désorganisation aurait lieu, ces parties salines seraient dissoutes par l'eau des pluies, ou par celle de la plante elle-même et seraient entraînées dans le sol.

Les cultivateurs qui sont à portée de se procurer de cet engrais, peuvent après la moisson commencer à en transporter sur les chaumes avant de les retourner. Ils en transporteront ensuite sur les prés naturels et artificiels, ils fumeront encore quelquefois les mêmes prés, après la première coupe.

Les plantes marines fournissent un engrais très-énergique, particulièrement dans les pâturages et à l'égard des racines bulbenses et pivotantes. Cet engrais absorbe avidement l'humidité durant le cours de sa décomposition, et quand il est totalement décomposé, les parties salines l'absorbent encore. Son effet, à l'état frais, sur les terres sèches, est de prévenir l'évaporation de l'humidité et de maintenir la fraîcheur, tout en abandonnant peu à peu aux plantes des principes d'assimilation. C'est au moment où sa décomposition est très-avancée qu'il agit avec énergie comme stimulant. Dans les terres grasses il est mieux de ne l'employer qu'à l'état sec ou mélangé avec une terre absorbante; mais dans tous les cas, ses effets seraient encore plus énergiques, si on ne l'employait qu'après avoir utilisé ces matériaux comme litière, et les avoir laissés s'imprégner des sucs de l'engrais.

Du sel et des cendres pour les chevaux.

Ceux qui gardent des chevaux devraient leur donner deux fois par semaine, une poignée de sel et de cendres, à la proportion de trois parties de sel pour une de cendres. Les chevaux aiment beaucoup ce mélange qui leur tient le poil doux et fin. C'est en même temps un préservatif contre les vers, la colique, &c. Ils se trouveront également bien d'un mélange d'un peu de fleur, de soufre, de sel, et de cendres, donné une fois toutes les deux ou trois semaines. Parcelllement, si on en donne aux autres animaux on en obtiendra le même bon résultat.

Alimentation pendant l'hiver.

Manière de soigner.

Un des principaux points dans l'alimentation des animaux, c'est la *propreté*. On doit prendre autant de soin à tenir les crèches et les auges que la bonne ménagère en prend soin pour sa vaisselle. Ensuite on ne doit donner à l'animal que la quantité qu'il peut manger, et qu'il ne reste rien dans sa crèche. C'est un principe de la plus haute importance, et on doit l'observer attentivement.

Ensuite il faut donner les repas régulièrement aux

mêmes heures. Un animal qui attend sa nourriture s'impatiente et s'agite, et sa condition en souffre. Il est préférable de leur donner trois repas par jour que deux seulement. On a dit souvent que

Etriller, frotter et brosser un cheval

valait un gallon d'avoine par jour ; ceux qui l'ont essayé pour les vaches et autres bêtes à cornes, savent qu'elles s'en trouvent également bien. Cette pratique est peu ou point suivie en Canada ; aussi, comme conséquence, il faut une bien plus grande quantité de nourriture pour faire croître ou engraisser nos animaux, ou pour produire une quantité donnée de lait. Il s'opère par la peau de tous nos animaux domestiques une forte sécrétion qui entretient leur santé lorsque la peau est tenue propre. Nous croyons, d'après notre expérience, qu'on est amplement et doublement payé de ses peines, car véritablement un coup d'étrille vaut pour une bête à corne comme pour un cheval, un gallon d'avoine.

Il n'y a point de profit à soigner chichement. Il y a des cultivateurs qui ont l'air à croire que le talent, à soigner leurs animaux, consiste à les hiverner avec le moins de nourriture possible, sans égard à la condition où ils seront au printemps. Ils ne se demandent pas, si en soignant un bœuf ou autre animal de façon qu'il n'aura pas augmenté d'une seule livre pendant l'hiver, ils n'ont pas jeté leur nourriture comme s'ils jetaient leur argent à l'eau. Le surplus du nécessaire qu'un animal consomme pour se maintenir, va pour sa croissance, ou l'augmentation de son poids, ou de son lait, c'est de là que vient tout le profit. Jamais un cultivateur ne peut travailler plus contre ses intérêts que lorsqu'il soigne ses animaux avec mesquinerie. Il n'y a pas de vérité plus importante que celui qui élève puisse se graver dans l'esprit, que tout le profit provient de l'alimentation généreuse des animaux. Mettons-la donc en pratique.

Pour faire tenir les vaches au lait d'un veau à l'autre.

Nous lisons dans un journal d'agriculture anglais que si l'on veut faire tenir au lait une jeune taure toute sa vie, il n'y qu'à ne point la laisser tarir entre son premier et son deuxième veau, et à la bien soigner. Si on la laisse tarir le premier automne, tous les ans au même temps, elle tarira malgré tous les soins qu'on lui donnera, ou son lait deviendra mauvais.

Nous avons fait nous-même cette expérience avec une excellente vache canadienne. Elle rapporta son premier veau à l'âge de trois ans, elle véla aux herbes et nous l'avons traitée (tirée) jusqu'au temps où elle rapporta son deuxième veau. Ce jour-là et les jours précédents, nous avons pu faire d'excellente bouillie sans que le lait ait tourné. Pendant treize ans, nous avons suivi cette pratique avec la même vache, et son lait a été bon en tout temps. Tous les deux ans, lorsque nous voulions élever ses génisses (car elle donnait alternativement un mâle et une génisse) nous arrêtions de la traire douze à quinze jours avant sa mise bas, en sorte que durant cette es-

pace de treize ans, nous avons pas été en tout l'espace de quatre mois sans la traire ; elle n'a jamais eu un jour de maladie, et n'a jamais manqué veau. Elle n'a jamais été à l'engrais, mais elle a été bien soignée, comme devraient l'être toutes les vaches laitières.

Ainsi, si vous voulez avoir une vache qui tienne au lait d'un veau à l'autre, donnez-lui un bon pacage, traitez-la bien, et tirez-la jusqu'au temps où elle rapportera son deuxième veau : par ce moyen, vous atteindrez infailliblement votre but.

Donnons des oignons aux volailles.

Ceux qui gardent des volailles en grand nombre savent que le meilleur moyen de les tenir en santé, consiste à leur donner de temps en temps, une fois ou deux par semaines, de l'oignon mélangé avec leur nourriture ordinaire. Je suis d'opinion qu'elle ne porte pas à la chose toute l'attention qu'on mérite. Je suis parfaitement convaincu que l'usage de ce légume préviendrait les trois quarts des maladies auxquelles les volailles sont sujettes. Je ne veux pas dire que l'oignon guérira de tous maux, lorsqu'ils se seront déclarés, mais ce remède vaut mieux qu'une infinité d'autres de premier ordre. Il est évident, que si l'oignon a la propriété d'effectuer la guérison d'un bon nombre de maladies chez les volailles, il doit, à plus forte raison, prévenir celles qui surgissent chez les volailles négligées et mal tenues. Plusieurs *sportsmen* préviennent et guérissent la gourme chez leurs *game* avec des oignons : ils les coupent fin et menu et en mêlent avec leur nourriture ordinaire, et les volailles les mangent avec avidité. S'il se déclare quelque maladie parmi la volaille d'une basse-cour, que l'éleveur essaie de ce légume, il sera bientôt convaincu de son utilité.

Sol pour les arbres fruitiers.

Les arbres fruitiers ne devraient jamais être transplantés dans un sol *plus pauvre* que celui où ils ont poussé avant d'être enlevés. La plupart des pépiniéristes ont un sol riche, comme l'indique l'état robuste et sain qu'ont les arbres lorsqu'on les achète. L'acheteur ne peut s'attendre à de bons résultats à moins qu'il continue à porter à ses arbres la même attention qu'ils ont reçue chez le pépiniériste. La terre destinée au verger doit être bien engraisée : il n'est pas nécessaire que ce soit avec des engrais stimulants, le fumier de basse-cour, la chaux, les cendres, etc., suffisent. C'est une excellente pratique de répandre tous les ans, au pied de chaque arbre du fumier, en quantité proportionnée à la grosseur de l'arbre. Si votre verger est trop grand pour le fumier que vous avez, alors gardez moins d'arbres, et prenez-en plus soin.

Choses et autres.

La Ferme Expérimentale.—Un de nos colons français des Cantons de l'Est ayant constaté l'existence d'un dépôt considérable d'argile sur sa ferme et ayant cru s'apercevoir qu'une forte quantité de terre calcaire y était mêlée, prit les mesures nécessaires pour s'assurer de la véritable valeur du dépôt en faisant faire l'analyse à la Ferme Expérimentale d'Ottawa.

Nous publions ci-après le rapport de l'analyste officiel non pas tant pour l'intérêt qu'il peut comporter, que pour attirer l'attention de nos compatriotes engagés dans l'agriculture sur la facilité que leur offre la Ferme Expérimentale de faire analyser tout article ou substance dont il peut être utile de connaître la composition chimique.

Ce brave colon ayant envoyé son échantillon d'argile par

Ventremise de M. J. A. Chicoyne, le rapport est adressé à ce dernier :

LABORATOIRE, FERME EXPÉRIMENTALE DE LA PUISSANCE.
Ottawa, 1er Octobre 1889.

J. A. Chicoyne, Ecr.,
Shorbrooke, P. Q.

Cher Monsieur,

Je viens de compléter l'analyse du sol que vous m'avez transmis et j'ai le plaisir de vous envoyer mon rapport

ECHANTILLON DE SOL.

Liquide.....	8.85
Argile et sable.....	76.43
Substance organique.....	1.86
Oxide de fer et alumine.....	8.40
Carbonate de chaux.....	3.02
Magnésie.....	0.55
Potasse.....	0.25
Acide phosphorique.....	0.14
Silice soluble.....	0.48

100.04

Nitrogène dans la substance organique..... 0.48

Dans votre lettre du 17 Août vous demandez si cela est un échantillon de marne. La marne consiste essentiellement en— disons de 40 à 60 par 100 de carbonate de chaux—, tandis que l'échantillon n'en contient que 3.02.

Il représente un sol argileux assez avantageusement composé, mais peu riche en substance organique et en nitrogène. La potasse et l'acide phosphorique s'y trouvent néanmoins en proportion assez notables.

Ce sol profiterait grandement de profonds labours d'automne ayant pour effet de le rendre plus friable et d'abondantes applications de fumier de ferme pour suppléer au nitrogène. Dans ces conditions il ferait un bon sol pour la production des céréales.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

FRANK T. SHUTT, M. A.
Chimiste, Ferme Expérimentale.

+

Remède pour l'Asthme.—Faites infuser pendant la nuit, deux ou trois figues sèches dans de l'eau-de-vie, et les mangez, le matin à jeun. Ou mangez le matin à jeun deux oignons blancs cuits sous la cendre, avec huile et sucre, ou bouillon avec beurre et miel. Ou avalez tous les matins une drachme de cristal minéral dans un jaune d'œuf frais, médiocrement cuit.

Pour la Faiblesse d'estomac.—Rompez une noix muscade en quatre ou cinq morceaux; mettez-les infuser, pendant douze ou quinze heures dans une pinte d'eau, et buvez-en à diverses reprises. Ou, prenez, de temps en temps, une rôtie de pain blanc, trempée dans de bon vin rouge, dans lequel vous aurez fait bouillir du romarin. Ou, prenez à jeun deux jaunes d'œuf cuits mollets, avec de la poudre de muscade, au lieu de sel.

+

La Cie Massey de Toronto a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de Paris pour ses lieuses.

Le département du Trésor aux Etats-Unis a décidé que les chevaux importés du Canada pour servir dans les cirques et les ménageries n'étaient pas exemptés des droits de douanes.

+

Le Dominion Illustrated numéro du 12 octobre est magnifique. Les scènes de la vie agricole dans le Manitoba-ouest sont admirables et on dit plus que les volumes de descriptions sur la vie et les ressources de cette province de prairies. La joute de "Tennis" à Charlottetown, I. P. E., et le club de "Tennis" à New-Westminster, C. B., sera d'un grand intérêt pour tous les amateurs de ce jeu qui est implanté depuis peu au Canada.

Le portrait du maire Grenier fera plaisir à plusieurs Montréalais et aux visiteurs à Montréal qui ont eu part à l'hospitalité courtoise du maire. La suite du numéro comprend des reproductions de tableaux en vue—l'un d'eux, "le Jugement de Paris, étant reproduit sur une page double. Nous recommandons particulièrement ce journal à tous nos lecteurs.

Le "Dominion Illustrated" est publié par "The Dominion

Illustrated Company Mr. G. E. Desbarats, directeur-gérant. Abonnement \$4.00. Adresse: 73 Rue St-Jacques, Montréal.

RECETTES

Moyen de guérir une brûlure.

On recommande l'application du Whisky en esprit sur une brûlure principalement à l'égard des enfants qui ne peuvent supporter plus longtemps la douleur d'une brûlure. Il faut y appliquer l'alcool pendant une heure ou deux, car le mal se fait aussitôt sentir lorsque le Whisky en esprit a séché.

Remède contre le rhume de cerveau.

Aspirez longuement de l'acide acétique (bon vinaigre, très fort) renfermé dans un flocon, qu'on tient à l'entrée des narines pendant cinq minutes; ce remède doit être employé dès le début du rhume de cerveau.

AVIS.

Le Réviser du District Electoral de Kamouraska, dans la Province de Québec, sous l'autorité de l'Acte du cens électoral donne par le présent avis qu'il tiendra ses séances pour la révision définitive des listes Electorales pour le dit District Electoral, aux dates et aux endroits suivants, dans le dit District Electoral.

Pour les arrondissements de votation de Ste-Anne et St-Onésime, comprenant les arrondissements Nos. 5, 6, 7 et 16, les 4 et 5 de Novembre 1889, à Ste-Anne de la Pocatière à la Salle Publique à 10 heures du matin.

Pour les arrondissements de votation de St-Pacôme et de la Rivière-Quelle, désignés sous les Nos. 17, 18, 19, 24, 25 à la Salle Publique à St-Pacôme les 8 et 9 Novembre 1889 à 10 heures du matin.

Pour les arrondissements de votation de St-Philippe de Néri de Notre-Dame du Mont-Carmel et de St-Denis, désignés sous les Nos 23, 15, 8, les 11 et 12 Novembre 1889 à la Salle Publique à St-Philippe de Néri à dix heures du matin.

Pour les arrondissements de votation de St-Paschal et Ste-Hélène, désignés sous les Nos. 20, 21, 22, 10 et 11, les 14 et 15 de Novembre 1889, à la Salle Publique à St-Paschal à 10 heures du matin.

Pour les arrondissements de votation de St-Alexandre, St-André, Notre-Dame du Portage et St-Elouïdre désignés sous les Nos. 1, 2, 3, 4, 9, les 18 et 19 de Novembre 1889 à la Salle Publique à St-Alexandre à 10 heures du matin.

Pour les arrondissements de votation du Village de Kamouraska et de la paroisse de St-Louis de Kamouraska, désignés sous les Nos. 12, 13, 14, les 20 et 21 Novembre 1889 au Palais de Justice au Village de Kamouraska à 10 heures du matin—du dit District Electoral.

Tout avis d'objection ou de demande pour faire ajouter les noms à cette liste ou aux supplémentaires s'y rattachant, ou pour les faire modifier ou corriger, avec mention des raisons à l'appui du nom de l'occupation et de l'adresse postale de la personne faisant objection à quelque nom sur aucune de ces listes, ou qui demandera à y ajouter quelque nom, ou à les modifier ou corriger sous d'autres rapports, devra être remis au réviser à Kamouraska ou lui être expédié par lettre enregistrée, à lui adressée à Kamouraska, avant le 25em jour d'octobre 1889, et autant que possible en la nu forme que pour l'avis de plainte d'après la formule D de l'annexe de l'Acte du cens Electoral.

Si l'objection a trait au nom d'une personne déjà inscrite sur la liste ou sur la liste supplémentaire contenant les noms que l'on propose d'y ajouter, celui qui la fera devra, en même temps, remettre ou expédier par la poste et par lettre enregistrée à l'adresse de la personne contre le nom de laquelle il y a objection, à sa dernière adresse connue, une copie de l'Avis d'objection.

Daté à Kamouraska ce 1er Octobre 1889.

P. V. TACHÉ

Réviser pour le District Electoral de Kamouraska,
17 Octobre 1889.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de Pan dernier, quelques VEAUX du printemps mâles et femelles.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre l'incendie de Stanstead & Sherbrooke.

Les membres de la dite compagnie sont, par les présentes, avertis que les prélevés suivants ont été faits sur tous les billets de dépôt en force aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 31 août 1889.

	Sur billets datés antérieurement au 6 octobre 1889	Classe Agricole	Classe Commerciale
	par cent	par cent	par cent
15 Septembre 1888	2	1 1/2	1 1/2
" Octobre "	1 1/2	1 1/2	1 1/2
" Novembre "	1 1/2	1 1/2	1
" Décembre "	1 1/2	1 1/2	1 1/2
" Janvier, 1889	1 1/2	1 1/2	1 1/2
" Février "	1 1/2	1 1/2	1
" Mars "	1 1/2	1 1/2	2
" Avril "	2	1 1/2	2 1/2
" Mai "	1 1/2	1 1/2	1 1/2
" Juin "	1 1/2	1 1/2	1 1/2
" Juillet "	1 1/2	1 1/2	1 1/2
" Août "	1 1/2	1 1/2	2
Total	10	6	12

Les dits prélevés formant 10 par cent sur le montant original des billets de dépôt antérieurs au 6 octobre, 1886; 6 par cent sur les billets de la "Classe Agricole," et 12 par cent dans la Classe Commerciale (déduction faite des endocuments pour annulation), sont par les présentes exigés et doivent être payés sans délai au bureau de la compagnie autorisé.

Par ordre,
GEO. ARMITAGE,
 Secrétaire et Trésorier.

Sherbrooke, 2 octobre 1889.
 10 octobre 1889—2.

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL.
 FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

Normands, Percherons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.
 LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie.
 R. AUZIAS TURENNE, Gérant.
 18 Avril 1889.—24.

Terre à vendre.

Une bonne ferme, contenant douze arpents de front sur quarante de profondeur, dont cent arpents en culture, la balance boisée en partie de bois franc. La partie en culture est bien faite et clôturée sans épargne. Maison en bois ainsi que fournil et autres dépendances; grange, étable, etc., avec fondations en pierre: le tout est en parfaite condition et tout neuf. Cette propriété est située dans la paroisse de STE FRANCOISE, district de Kamouraska. Bonne occasion pour établir deux familles, Conditions faciles et titres parfaits.

Le vendeur donnerait la terre à ferme à un prix fixe.
 Pour informations, s'adresser, sur les lieux à B. DASTOUS, ou à P. FOURNIER, écr., N. P., TROIS PISTOLES.
 N. B.—L'acheteur pourra aussi se procurer les animaux de fermes nécessaires, si besoin il y a, ainsi que ménage, etc.

TURGEON & CARROLL

AVOCATS.

No. 23, Rue St-Pierre, Bass-Ville, QUÉBEC

A. TURGEON H. G. CARROLL

BUREAU A KAMOURASKA : du 13 au 16 et du 28 au 30 de chaque mois.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'été--1889.

Le et après lundi, 10 juin 1889, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.10
Pour Lévis.....	10.25
Pour la Rivière-du-Loup.....	10.25
Pour Lévis.....	17.13
Pour Halifax et St-John.....	16.48
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.14

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, S'intendent en chef
 Bureau du chemin de fer,
 Monoton, N. Bk., juin 1889.